



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



Association DROMOLIB

30 rue Archinard – 26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'Association Dromolib,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Dromolib relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur les subventions.
Nous avons vérifié le cadre conventionnel des subventions reçues de la part des divers organismes ainsi que leur correcte comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'administration de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 31 mars 2025
Le Commissaire aux Comptes,

Brice BEAL
Cabinet GUIGARD VEYRET SA



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	8 700	6 129	2 571	5 471
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	38 937	14 649	24 288	22 324	
Autres immobilisations corporelles	97 164	43 750	53 414	72 020	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	290		290	290	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 656		1 656	2 484	
	TOTAL (I)	146 748	64 528	82 219	102 589
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				581
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 503		14 503	13 521
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	162 505		162 505	180 745	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	25 350		25 350	23 195	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	403		403	84
	TOTAL (II)	202 760		202 760	218 126
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	349 508	64 528	284 980	320 714
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 656	2 484
	(3) dont à plus d'un an				



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	87 828	71 438
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	6 253	16 390
	Total des fonds propres (situation nette)	94 081	87 828
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	71 050	86 015
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	71 050	86 015
	Total des fonds propres	165 131	173 843
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 194	60 719
	Emprunts et dettes financières divers	22 500	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 719	6 380
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 830	49 772
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	15 606		
	Total des dettes	119 849	146 871
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	284 980	320 714
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 252,80	16 390,13
	(1) Dont à moins d'un an	93 150	146 871
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 120	3 210
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	76 315	64 093
	dont parrainages	22 605	29 727
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	300 834	292 673
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	357	494
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 793		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1 284	210	
	Total des produits d'exploitation	387 703	360 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	87 421	60 885
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 797	5 432
	Salaires et traitements	191 678	187 465
	Charges sociales	63 910	55 132
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 321	27 890
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 354	3 301
	Total des charges d'exploitation	379 481	340 105
	RESULTAT D'EXPLOITATION	8 222	20 575



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 222	20 575
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6	5
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	6	5
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 016	1 382
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 016	1 382
RESULTAT FINANCIER		(1 010)	(1 377)
RESULTAT COURANT avant impôts		7 212	19 198
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	156	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	156	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	12	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	12	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		144	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 103	2 808
TOTAL DES PRODUITS		387 864	360 686
TOTAL DES CHARGES		381 611	344 296
EXCEDENT ou DEFICIT		6 253	16 390
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		1 903	3 036
Bénévolat		23 300	19 514
TOTAL		25 203	22 550
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		1 903	3 036
Prestations			
Personnel bénévole		23 300	19 514
TOTAL		25 203	22 550



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 284 980 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 387 864 euros et un total charges de 381 611 euros, dégageant ainsi un résultat de 6 253 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le cabinet d'expertise comptable WE ASSO.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits caractéristiques

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitaiton, permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthodé de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que les règlements ANC 2014-03 et ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permaence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---|-------------------|
| - Installations techniques , matériel & outillage industriels | entre 5 et 20 ans |
| - Installations générales, agencements | entre 5 et 20 ans |
| - Mobilier de bureau & informatique, mobilier | entre 3 et 10 ans |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 700					8 700
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 700					8 700
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	29 158		9 780			38 937
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	82 049					82 049
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 115					15 115
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	126 322		9 780			136 102
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	290					290
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 484				828	1 656
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 774				828	1 946
TOTAL	137 796		9 780		828	146 748





Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	3 229	2 900		6 129
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 229	2 900		6 129
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	6 834	7 815		14 649
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	18 658	16 410		35 068
Matériel de bureau, mobilier	6 486	2 196		8 682
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 978	26 421		58 399
TOTAL	35 207	29 321		64 528





Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 656	1 656	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 503	14 503	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 424	3 424	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	117 264	117 264	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	41 817	41 817		
Charges constatées d'avance	403	403		
	TOTAL DES CREANCES	179 066	179 066	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	38 194	11 495	26 699	
	Emprunts et dettes financières divers	22 500	22 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 719	16 719		
	Personnel et comptes rattachés	6 757	6 757		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 505	15 505		
	Impôts sur les bénéfices	1 103	1 103		
	Taxes sur la valeur ajoutée	301	301		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 164	3 164		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	15 606	15 606			
	TOTAL DES DETTES	119 849	93 150	26 699	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 037			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 041			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			403
ZOOM		37	
BUDGEP		266	
IIONOS		100	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			403





Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			15 606
VELO EGAUX		3 106	
DREETS		12 500	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			15 606



Annexe libre

Etat exprimé en euros

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

Informations générales complémentaires

BENEVOLAT / MISE A DISPOSITION

L'association a conclu une convention avec la CCCPS POUR LA MISE A DISPOSITION DE 7 VAE EN 2022 (5 acquis en 2021 et 2 en 2022). Cette mise à disposition a fait l'objet d'une comptabilisation. Le coût d'achat des 7 VAE est de 15 181.77€ en 2022, avec un amortissement sur 5 ans. Les 5 VAE de 2021 ont été considéré comme totalement amorti au 31/12/2024.

En 2024, 3 autres VAE ont été mise à disposition pour une valeur totale de 5805 € avec un amortissement sur 5 ans.

Au 31/12/2024, il y a 2 VAE de 2022 et 3 VAE de 2024.

Nous avons constaté une mise à disposition pour 1903.31 €.

Au cours de l'exercice, l'association à recensée les heures de bénévolats effectuées. Elles ont été comptabilisées pour 1569 H, valorisées au SMIC + 25% de charges sociales, soit un montant de 23 299.65 €.



